



*Ville d'Escaudain*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ESCAUDAIN

SÉANCE DU 29 AVRIL 2026  
CONVOCATION EN DATE DU 23 AVRIL 2026

DÉLIBÉRATION N° 13/05/2026

Présidence : Mme. Catherine MERCIER, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 27

Nombre de votants : 29

Membres présents : MM. MERCIER Catherine, DUHEM Christian, TROIA Laure, HAMMADI Abdelkader, FONTAINE Jennifer, CAVALLARO Michaël, DUFOUR Sylvie, ZECCHIN Pascal, VOLPE Michel, PETRIOLI Franca, TAUROZZA Emilia, BRANDELET Christine, SENSALÉ Rita, SERRAO Henri, SERRI Franck, GUIDEZ Zaïna, ROMBEAUT Sylvain, VILCOT Martine, CREPIN Jean Michel, BOURRE Quentin, GILLENS Grégory, SALIGOT Bruno, RISBOURG Dominique, MILLEVILLE Gilbert, SCHUTT Sylvie, SPECQ Éric, DUHEM Leïla

Membres excusés ayant donné pouvoir : MMES.WILLIATE Karine donne pouvoir à MERCIER Catherine, DESCAUDIN Nathalie donne pouvoir à TAUROZZA Emilia.

Membres excusés :

Membres absents :

Secrétaire de séance : M. GILLENS Grégory

**OBJET** : Instauration de la redevance pour l'occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2121-29,

Considérant les articles R 2333-105-1, R 2333-105-2, R 2333-108 et R 2333-144-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) fixent le régime des redevances dues aux communes, EPCI, syndicats mixtes et départements pour l'occupation provisoire de leur domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et aux canalisations particulières d'énergie électrique.

Considérant le décret n°2015-334 du 25 Mars 2015 fixant le plafond de cette redevance, modifié par le décret n°2023-797 du 18 août 2023,

Madame le Maire propose aux membres de l'assemblée :

- D'instaurer ladite redevance pour l'occupation provisoire de son domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et aux canalisations particulières d'énergie électrique ;
- De fixer le montant de la redevance pour l'occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité en fonction du mode de calcul conformément à la partie réglementaire du C.G.C.T susvisée, en précisant que celui-ci s'applique au plafond réglementaire

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Entendu cet exposé,

**APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**DECIDE** d'instaurer la redevance pour l'occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité.

**DECIDE** de fixer le taux à 20%.

*Délibération adoptée à l'unanimité par MM. MERCIER Catherine, DUHEM Christian, TROIA Laure, HAMMADI Abdelkader, FONTAINE Jennifer, CAVALLARO Michaël, DUFOUR Sylvie, ZECCHIN Pascal, VOLPE Michel, PETRIOLI Franca, TAUROZZA Emilia, BRANDELET Christine, SENSALE Rita, SERRAO Henri, SERRI Franck, GUIDEZ Zaïna, ROMBEAUT Sylvain, VILCOT Martine, WILLIATE Karine (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), CREPIN Jean Michel, DESCAUDIN Nathalie (pouvoir remis à Mme TAUROZZA Emilia), BOURRE Quentin, GILLENS Grégory, SALIGOT Bruno, RISBOURG Dominique, MILLEVILLE Gilbert, SCHUTT Sylvie, SPECQ Éric, DUHEM Leïla*

Fait en séance les jour, mois et an susdits  
POUR EXTRAIT CONFORME,  
Le Maire,

Le Secrétaire de séance,

MERCIER Catherine

The block contains a handwritten signature in black ink and a circular official stamp. The stamp is blue and features a central emblem with a figure holding a staff, surrounded by the text 'MAIRIE D'ESCAUDIN' at the top and 'NORD' at the bottom, with two stars on either side.

GILLENS Grégory

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gillens', written in a cursive style.

ACTE CERTIFIE EXECUTOIRE

Date de réception en Sous-Préfecture : 12/05/2026

N° du bordereau d'acquittement de transaction : 059-215902057-20260429-13\_05\_2026-DE

Date d'affichage : 19/05/2026

Le Maire,

MERCIER Catherine.

The block contains a handwritten signature in black ink and a circular official stamp. The stamp is blue and features a central emblem with a figure holding a staff, surrounded by the text 'MAIRIE D'ESCAUDIN' at the top and 'NORD' at the bottom, with two stars on either side.